



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

système admission post bac

Question au Gouvernement n° 38

Texte de la question

SYSTÈME ADMISSION POST BAC

M. le président. La parole est à M. Bertrand Sorre, pour le groupe La République en marche.

M. Bertrand Sorre. Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'enseignement supérieur. À l'heure où je vous parle, près de 87 000 jeunes sont passés de la satisfaction parfois euphorique d'avoir obtenu le baccalauréat à la désillusion la plus cruelle, puisqu'ils se trouvent toujours sans solution d'orientation post-bac conforme à leur projet personnel.

Il n'est absolument pas juste que l'orientation des lycéens dépende d'un système informatique appelé APB. De même, le tirage au sort pour les filières les plus convoitées reste une méthode polémique et ressentie comme profondément injuste par un grand nombre de nos concitoyens. Les facs françaises doivent accueillir chaque année quelque 40 000 étudiants supplémentaires, cette hausse démographique devant perdurer jusqu'en 2022 ; s'ajoutent à ces néobacheliers les étudiants en réorientation.

Le système doit donc changer et l'admission post-bac doit se fonder sur le respect de l'égalité de tous face à l'entrée à l'université. Des contrats de réussite étudiante ont été annoncés lors du discours de politique générale du Premier ministre, dans le but de mettre fin à l'échec en première année d'université. Il faut en effet donner beaucoup plus d'informations aux étudiants sur leur capacité à réussir dans une filière qu'ils pourraient choisir.

L'université doit rester ouverte à tous et l'État doit œuvrer pour une meilleure réussite de ses étudiants. Nous devons donc supprimer le système injuste du tirage au sort, souvent source d'une profonde frustration et d'une grande déception. Bon nombre des étudiants aujourd'hui sans solution ont pourtant préparé leur orientation post-bac avec beaucoup d'assiduité, accomplissant de nombreuses démarches durant plusieurs mois, voire plusieurs années.

Madame la ministre, ma question est la suivante : afin de rassurer les jeunes bacheliers et leurs parents, face à cette situation que je qualifie d'urgence, quelles mesures prévoyez-vous de prendre pour les étudiants qui sont encore, à cet instant, en attente d'une solution d'orientation conforme à leurs souhaits ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM*).

Un député du groupe LR . Bonne question !

M. Éric Straumann. Le service militaire !

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Mme Frédérique Vidal, *ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation*. Monsieur le député, l'on ne peut qu'être d'accord avec le constat que vous dressez. Le système est au bord de l'implosion pour deux raisons, toutes deux prévisibles : tout d'abord, l'augmentation de la démographie,...

M. Claude Goasguen. On le sait déjà !

Mme Frédérique Vidal, *ministre*. ...et ensuite le choix fait cette année d'ajouter dans le système APB les quelque 100 000 étudiants en réorientation après un échec en fin de première année de licence.

M. Christian Jacob. Et au-delà du constat ?

Mme Frédérique Vidal, *ministre*. Depuis deux mois, nous nous employons chaque jour à gérer cette situation – dont nous avons hérité (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LR*). Nous la ferons disparaître en 2018 en supprimant le tirage au sort.

M. Claude Goasguen. C'est dès maintenant qu'il faut le faire !

Mme Frédérique Vidal, *ministre*. Pour cette année, 87 000 élèves sont à ce jour sans affectation définitive.

M. Christian Jacob. Ça, c'était déjà dit dans la question !

Mme Frédérique Vidal, *ministre*. Ce chiffre, similaire à celui de l'an dernier à la même époque, masque des réalités très différentes : une majorité d'étudiants en réorientation, qui ont néanmoins leur place à l'université s'ils choisissent de poursuivre dans la même filière ; des étudiants ayant reçu une réponse positive sur l'un de leurs choix mais qui, pour le moment, n'ont pas accepté cette proposition de façon définitive et attendent de voir si un meilleur choix leur sera proposé ; et, enfin, un peu plus de 10 000 étudiants ayant un réel problème d'affectation : ils étaient 17 000 il y a quinze jours, 36 000 il y a un mois.

M. Régis Juanico. Tout va bien, alors !

Mme Frédérique Vidal, *ministre*. C'est pour ces étudiants que l'ensemble des universités et des services académiques ainsi que le ministère sont mobilisés jour après jour et continuent de travailler, puisqu'il reste actuellement dans l'enseignement supérieur plus de 200 000 places libres.

M. Régis Juanico. On vous le dit, tout va bien !

Mme Frédérique Vidal, *ministre*. La concertation sur la réforme que j'ai engagée le 17 juillet avec l'ensemble des acteurs permettra de supprimer le tirage au sort en 2018 mais aussi et surtout, par l'orientation....

M. le président. Merci, madame la ministre.

Données clés

Auteur : [M. Bertrand Sorre](#)

Circonscription : Manche (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 38

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Ministère attributaire : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 juillet 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 juillet 2017](#)